



Formulaire de demande de captation vidéo et utilisation du studio vidéo

Vous souhaitez faire appel au service TICE audiovisuel, merci de prendre en compte ces informations et de remplir ce formulaire:

Nom :

Prénom :

Contact et composante :

✓ Identification de l'évènement

Intitulé de l'évènement :

Nature de l'évènement à filmer :

Cours

Conférence débat

Colloque

Tournage extérieur

Interview

Autres :

Date et plage horaire :

Lieu :

Utilisation d'un support numérique projeté : Oui Non

✓ Utilisation du studio vidéo (Tricaster - Fond vert)

Avez vous à diffuser des supports de cours ? Oui Non

Avez vous à diffuser des vidéos ? Oui Non

Si il y a des vidéos, avez-vous les autorisations de diffusion? Oui Non

Contact : Service TICE - Université Lille 2 - Tél: 03.20.88.87.84 - Email: michael.bisiaux@univ-lille2.fr

Ces supports devront nous être fournis avant le tournage sous forme de diaporama (extension ppt, pps, pptx), PDF, vidéo, animation...

Avez vous besoin de créer un contenu vidéo à intégrer à l'enregistrement de la production ?

Oui Non

Avez vous un texte à faire défiler sur prompteur? Oui Non

Texte à fournir sous forme ppt (écriture noire sur fond blanc)

Comment souhaitez vous être filmé? Assis Debout

✓ **Diffusion de la production**

Accès libre

- Serveur pédagogique
- Plate-forme pédagogique Moodle
- WebTv de l'Université

Accès privé

- Préciser

Délais

Un délai minimum d'une semaine sera requis avant l'enregistrement sous réserve de disponibilité du service TICE audiovisuel. L'ensemble des éléments à intégrer extérieur à l'Université Lille 2 (logos, vidéo, animation, etc.) doit être fourni avant le démarrage de la production.

Droits d'utilisation

L'enseignant devra s'assurer qu'il a l'accord des personnes filmées. Les autorisations de droit à l'image de l'ensemble des personnes filmées devront être signées avant de commencer le tournage (au plus tard le jour de tournage).

Stockage

L'ensemble des rushes ainsi que le rendu final seront fournis à l'enseignant sur demande. Une fois le projet finalisé, le service audiovisuel ne conservera que les productions finales.

Fait le:

Signature: